

UT1CAPITOLE MAG

N°117 ■ AVRIL - MAI - JUIN 2012

www.univ-tlse1.fr

LE JOURNAL DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

DOSSIER

LA FORMATION CONTINUE À UT1



VIE UNIVERSITAIRE

Services administratifs :
de nouvelles
dénominations

VIE UNIVERSITAIRE

Le projet FREDD
de l'École d'économie
de Toulouse

RECHERCHE

LabEx à UT1 :
et de deux !

SOMMAIRE

NUMÉRO 117

AVRIL ■ MAI ■ JUIN

VIE UNIVERSITAIRE

3

- Services administratifs : de nouvelles dénominations
- Une Direction du Patrimoine pour bien gérer le parc immobilier de l'université
- Le projet FREDD de l'École d'économie de Toulouse

FORMATION-INSERTION

7

- La formation continue à UT1 : un service en progression constante depuis 10 ans
- L'offre de formation continue : une palette qui couvre tous les besoins
- Une intense politique de partenariats
- L'insertion au rendez-vous
- Se former à la fac ou depuis chez soi
- La VAE : l'expérience professionnelle au service de la formation
- La formation continue : une tradition à l'IAE
- Les tuteurs d'accueil du SUIO-IP : des témoins pour leurs pairs

RECHERCHE

16

- LabEx à UT1 : et de deux !
- Un *Student Workshop* à TSE pour confronter les travaux de recherche
- Charilaos Képhaliacos veut renforcer la position du LEREPS

SYSTÈMES D'INFORMATION ET TICE

19

- Culture TICE

SPORT

21

- La danse traditionnelle n'est pas morte !
- Danse avec l'intrus...

BDE

22

- Aide et Action : les étudiants s'engagent

BIBLIOTHÈQUES

23

- La formation documentaire au service Formation continue
- Les bibliothèques au service de la recherche
- Une nouvelle ressource documentaire en ligne



ÉDITORIAL

C'est la période des examens, le moment où l'on récolte les fruits des efforts consentis pendant l'année universitaire. Je souhaite à tous nos étudiants, au nom de l'ensemble des personnels et des enseignants-chercheurs de l'université, une bonne réussite à leurs épreuves, puis des stages d'été intéressants et/ou des vacances réparatrices ! Je souhaite aussi à tous ceux qui ont terminé leur cursus de s'insérer rapidement dans une vie professionnelle qui corresponde à leurs attentes.

Nous espérons tous vous retrouver, soit le 10 septembre pour la rentrée, soit, pour ceux qui ont terminé, dans quelques années pour remettre vos connaissances à niveau ou pour développer de nouvelles compétences dans le cadre de la formation continue ou de la FOAD (formation ouverte et à distance). Votre université ne se limite pas à la formation initiale, elle est aussi là et s'organise pour former tout au long de la vie.

« Votre université ne se limite pas à la formation initiale, elle est aussi là et s'organise pour former tout au long de la vie »

Je voudrais revenir ici sur un fléau qui a pris des proportions inquiétantes ces dernières années : la tricherie aux examens. Tous le savent, nous vous l'avons suffisamment répété pendant les épreuves, nous lutterons avec la plus grande fermeté contre ces pratiques, car non seulement elles découragent les étudiants honnêtes, mais elles dévaluent aussi la qualité des diplômes que nous délivrons. Nous avons cette année redoublé d'efforts pour que les épreuves se passent dans de bonnes conditions. Cette politique sera poursuivie et notre intransigeance dans les sanctions sera sans faille. Il faut que chacun sache que nous agissons avec détermination pour sauvegarder la réputation de nos diplômes.

Bruno Sire
Président de l'université

Bruno Sire a été réélu président de l'université le jeudi 26 avril 2012. Seul candidat à sa succession, il a obtenu 19 voix sur les 22 suffrages exprimés. Vous pouvez lire sa déclaration d'intention à la rubrique « Actualités » du site Internet, classé en « Vie universitaire »



LE JOURNAL DE L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE 1 CAPITOLE

<http://www.ut-capitole.fr>

■ Université Toulouse 1 Capitole, 2, rue du Doyen-Gabriel-Marty 31042 Toulouse Cedex 9 - Tél. 05 61 63 35 00 - Fax 05 61 63 37 98 - Site Web : <http://www.ut-capitole.fr> ■ Directeur de la publication : Bruno Sire, président de l'université ■ Rédactrice en chef : Françoise Montet-Lattes, directrice du service Communication ■ Ont collaboré à la rédaction : Martin Venzal, Béatrice Girard, Armelle Parion, Equipe TICEA, Elodie Jambon, Pauline Bugat et Laura Verheyeweghen, Equipe Bibliothèques ■ Relecture-correction : Patricia Sultan ■ Secrétariat : Nathalie Tabary ■ Photo de couverture : Entrée du Service Formation Continue à la Manufacture des Tabacs ■ Photos et illustrations : Marie Dounot/Sercom-UT1 (couverture, pages : 5, 7, 8, 9), JPG Photo (pages : 2, 14, 15), Jenny Stephenson (page 17), Genviève Fontagné (pages 3, 19, 20), DAPS (page 21), Nicolas Zurdo (page 22), PRES-UT (4^{ème} de couverture), les autres photos ont été fournies par les personnes concernées. ■ Maquette-flashage-impression : Imprimerie Trèfle ■ Tiré à 4 000 exemplaires (4 n^{os} par an) ■ ISSN : 1161-8191.



Services administratifs : de nouvelles dénominations

L'organigramme des services administratifs de l'université a fait l'objet d'une harmonisation : la direction des Ressources humaines garde son titre ; l'ex-Division de l'intendance et des services techniques devient la Direction du Patrimoine ; la Division de la scolarité devient la Direction des études et de la scolarité, et le Service financier devient la Direction financière. Cécile Chicoye, directrice générale des services, explique l'esprit de cette refonte.



■ « Pourquoi cette réorganisation des services d'UT1 Capitoile ? »

« Il s'agit davantage d'une mise en cohérence que d'une réorganisation complète. Sur certains services comme la direction du Patrimoine par exemple, la remise à plat provient de la dévolution du patrimoine. Pour d'autres, cela permet aussi de clarifier un certain nombre de fonctions et d'harmoniser les appellations : nous avons des services, des divisions et des directions. Désormais, l'organisation est harmonisée avec des directeurs, ce qui correspond, pour les responsables, à une réalité. »

La réorganisation des services est une reconnaissance »

■ « Y a-t-il des changements dans les attributions de la Direction des études et de la scolarité ? »

« Non, cette direction joue un rôle important dans l'organisation des études, au côté des enseignants, qui ont la responsabilité pédagogique. Elle est donc dotée d'une organisation classique nécessaire à l'ensemble des fonctions d'une scolarité. C'est l'intermédiaire indispensable pour que l'offre de formation soit exprimée en relais avec le national. Tout ce travail se fait en lien étroit avec les enseignants eux-mêmes. Pour résumer, elle gère l'ensemble du circuit qui permet d'aboutir à l'offre de formation.



L'entrée principale d'UT1 Capitoile (bâtiment Arsenal).



■ PEPITO monte en puissance !

Nom de code : PEPITO. Cet outil de GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur) a été acquis par le PRES de Toulouse dans le but de faciliter la programmation immobilière. PEPITO permet aussi une vue globale sur l'utilisation des locaux. Tous les services et composantes de l'université y ont accès par le biais d'un correspondant dédié. L'intérêt de ce logiciel, qu'UT1 Capitole compte utiliser plus fréquemment, est de centraliser et qualifier les demandes d'intervention, du changement d'une ampoule à la construction d'un parking. Sorte de guichet unique pour la gestion du parc immobilier, PEPITO sera largement mis en place d'ici le début de cet été, le temps de former ses différents correspondants au sein d'UT1 Capitole.

■ Le parcours de Michel Ramongassié

Michel Ramongassié, 49 ans, compte plus de 20 ans d'expérience dans des fonctions de direction et de conduite d'équipes opérationnelles. En charge de la direction Solutions immobilières et Agence à la direction générale de La Poste (Direction de l'immobilier), il est détaché à l'université dans le cadre de la loi sur la mobilité et a intégré la nouvelle Direction du Patrimoine au 1^{er} janvier 2012. Son expérience dans les projets d'optimisation immobilière et dans le management doit permettre d'insuffler une nouvelle dynamique dans la gestion du parc immobilier de l'université.

Cela va de la première inscription de l'étudiant jusqu'à la délivrance du diplôme, en passant par l'organisation des salles, la gestion des habilitations, etc. »

■ « Avec le passage à l'autonomie des universités, la Direction financière a-t-elle évolué ? »

« Avant le passage à l'autonomie, le budget des universités était grandement simplifié puisque le ministère centralisait les salaires enseignants et attribuait des dotations fléchées par fonction. Depuis, tout a évolué. La réorganisation de la Direction financière témoigne bien de la reconnaissance de ce passage à l'autonomie : aujourd'hui, nous disposons d'un budget global, et même si nous restons encadrés, notamment au niveau des recettes, nous devons transmettre au président d'UT1 Capitole et au Conseil d'administration les instruments de choix

budgétaires. De plus, cette direction a un nouveau rôle, celui de développer également les instruments de gestion prévisionnelle. L'objectif est d'avoir une visibilité sur nos finances. »

■ « Y aura-t-il d'autres réorganisations ? »

« Nous ne sommes pas dans une remise en cause de ce qui, par ailleurs, fonctionne déjà très bien. Il s'agit plutôt d'un mouvement d'évolution tranquille, sans trop perturber les organisations. Actuellement, nous travaillons sur la direction des TICE. Il y aura peut-être d'autres réorganisations à venir, au fil des constats pragmatiques que nous réaliserons en liaison avec les instances représentatives du personnel. »

Propos recueillis
par Martin Venzal

Une Direction du Patrimoine pour bien gérer le parc immobilier de l'université

C'est sans doute la direction qui a connu la réorganisation la plus importante au sein d'UT1 Capitole : la Direction du Patrimoine se dote d'un nouveau staff et d'un organigramme repensé afin de répondre aux exigences de la dévolution du parc immobilier de l'université.



C'est une nouvelle étape pour UT1 Capitole : la Division de l'intendance et des services techniques devient la Direction du Patrimoine.

À sa tête a été nommé Michel Ramongassié, manager de La Poste anciennement chargé des projets d'optimisation financière (*lire l'encadré*). Cette direction dispose d'une nouvelle structure, en phase avec les exigences désormais impliquées par la dévolution du patrimoine. En devenant propriétaire de ses murs, l'université hérite en effet de toutes les obligations liées au statut de propriétaire : mise aux normes des bâtiments, entretien courant, grosses réparations, etc. *« De plus, nous devons porter les projets ambitieux de*

l'université, comme le bâtiment de TSE ou encore le projet de l'école d'avocats, sans oublier tout le quotidien, détaille Michel Ramongassié. La mise aux normes de toute la sécurité incendie de la Bibliothèque universitaire représente par exemple 1 million d'euros de budget. »

S'ajoute à cela le respect des réglementations thermiques qui, dans le cadre du Grenelle Environnement, impose désormais de respecter un plafond de 50 kw/h par an et par mètre carré.

Tous campus réunis (Arsenal, Anciennes Facultés, Manufacture des Tabacs, Rodez, etc.), le patrimoine de l'université représente 80 000 m² et devrait encore s'agrandir de plus de 11 000 m² avec le futur bâtiment de TSE. *« Seules quelques*



universités ont obtenu la dévolution de leur patrimoine, poursuit Michel Ramongassié. *Toulouse 1 Capitole l'a obtenue, car, justement, son patrimoine était bien entretenu.* »

■ Une direction organisée en quatre divisions

La restructuration en Direction du Patrimoine a entraîné une redistribution interne des équipes, selon les attributions. Ainsi, quatre divisions ont été créées :

- la division Logistique immobilière, dirigée par Muriel Marchant-Catelin, assure la maintenance et la gestion du parc. Appuyée par deux services (Logistique générale, et Gestion technique, hygiène et sécurité), cette division a en charge le fonctionnement quotidien de l'université : contrats de maintenance, travaux de mise en sécurité, nettoyage, courrier, gardiennage, entretien des espaces verts... ;

- la division Projets immobiliers : aujourd'hui directement sous la responsabilité du directeur du Patrimoine, elle accueillera, à compter de cet été, un nouveau responsable en la personne de Stéphane Brabant, ingénieur actuellement en charge du parc immobilier de l'École vétérinaire de Toulouse-Purpan ;

- la division de l'Exécution budgétaire et des Achats, dirigée par Hélène Delhoum, a pour missions de suivre le budget de l'ensemble des moyens généraux et de l'immobilier, ainsi que les achats pour le compte de l'ensemble des services de l'université ;

- la division des Marchés publics, dirigée par Françoise Galeazzi, a en charge la publication des appels d'offres, la mise en œuvre des processus de sélection des fournisseurs, ainsi que la passation des marchés conformément au Code des marchés publics.

■ Un changement culturel profond

À noter qu'un comité d'engagement, qui se réunira chaque trimestre, a pour mission de valider les demandes de travaux à réaliser : son rôle sera d'arbitrer la décision, l'opportunité et le calendrier des travaux. « *Cette nouvelle organisation augure un changement culturel profond*, explique Michel Ramongassié. *Cela ne peut se faire qu'avec des professionnels qui comprennent la vie de l'université.* »

Au total, la direction du patrimoine comprend près de 70 collaborateurs, dont une quarantaine de personnels d'entretien. Objectif : poursuivre les actions de professionnalisation du personnel déjà engagées et maintenir un parc immobilier de qualité pour les personnels, enseignants-chercheurs, administratifs et étudiants : « *Le fait de disposer de moyens financiers dédiés et réguliers est nouveau pour nous et il nous faut donc des outils* », assure-t-on à la Direction du Patrimoine. La mise en place de tableaux de bord ainsi que le développement de logiciels dédiés (*lire l'encadré*) doit permettre à la Direction d'assurer ses missions. Reste ensuite à former les personnels, ce qui devrait se faire dans le courant des prochains mois.

« **En devenant propriétaire de ses murs, l'université hérite de toutes les obligations liées au statut de propriétaire** »

Martin Venzal



De gauche à droite : Hélène Delhoum, Michel Ramongassié, Muriel Marchant-Catelin (absents : Françoise Galéazzi, Stéphane Brabant).

Le projet FREDD

de l'École d'économie de Toulouse

Former les économistes de demain : c'est l'esprit du projet IDEFI/FREDD, qui a reçu l'aval du gouvernement pour son financement. Treize actions seront donc lancées d'ici à 2019 qui devraient révolutionner les enseignements de TSE.



C'est une bonne nouvelle pour l'École d'économie de Toulouse : son projet a été retenu dans le cadre de l'appel à projets IDEFI (Initiative d'Excellence en Formations Innovantes). La *Toulouse School of Economics* (TSE) se voit ainsi dotée d'un programme de 7 millions d'euros sur 7 ans, destinés à mener à bien les projets présentés en formation innovante. Baptisé FREDD (FoRmer les Economistes de Demain), le projet de TSE est le mieux doté parmi les projets individuels présentés au niveau national. « L'école avait été créée avec les moyens de la Faculté d'économie, rappelle Marie-Françoise Calmette, directrice de TSE. Nous avons les chercheurs et les locaux, mais, pour avoir le fonctionnement d'une école d'économie, il nous fallait des moyens supplémentaires. Cet appel est une véritable chance, celle de pouvoir démarrer et nous mettre en mouvement rapidement. »

Au-delà du démarrage, FREDD permettra aussi à TSE de s'adapter aux attentes des étudiants et aux nouvelles technologies. Ainsi, 13 actions sont déjà prévues à travers le projet. Le premier concerne l'encadrement des L1, L2 et classe Prépa, dont la formation sera dispensée en petits groupes d'une cinquantaine d'élèves et non plus en amphî. Les concepts théoriques pourront être immédiatement complétés par des cas pratiques. « Cette action doit impliquer les étudiants, poursuit Marie-François Calmette, car les cours en petits groupes demandent bien plus de moyens que les grandes sessions en amphithéâtre. »

Martin Venzal

« Ce projet permettra à TSE de s'adapter aux attentes des étudiants et aux nouvelles technologies »

■ Un meilleur apprentissage des langues

Un effort tout particulier sera mené dans l'apprentissage des langues, notamment l'anglais. L'objectif : accélérer le niveau avant l'entrée en M1, où tous les cours sont dispensés en anglais. Par ailleurs, FREDD compte diverses innovations pédagogiques, parmi lesquelles « l'apprentissage par projet ». S'inspirant de ce qui se fait déjà à l'INSA de Toulouse, cette méthode propose aux étudiants de démarrer l'année en abordant un problème d'économie (par exemple, un pays confronté à sa dette) ; ils devront ensuite décoder les concepts permettant de résoudre les problématiques données. Un apprentissage qui débouche *in fine* sur un cours théorique. Cette méthode devrait être mise en place dès la rentrée du L3 à partir de septembre, avant d'être généralisée. À noter également : des méthodes expérimentales, appuyées par un laboratoire de recherche dédié au sein de TSE et baptisé BEE (*Behavioral and Experimental Economics*), sont actuellement en cours. Cette activité sera menée sous la houlette d'Astrid Hopfensitz, chercheur à TSE.

Enfin, le projet FREDD doit favoriser l'internationalisation de l'École, qui compte déjà 40% d'étudiants étrangers, ainsi que la mixité sociale : « Pour ceux qui vivent dans des départements éloignés de Toulouse, il y a une sorte de barrage, explique Marie-Françoise Calmette. Nous proposerons donc des bourses d'excellence pour les étudiants prometteurs. »

La réussite de l'École d'économie de Toulouse quant à l'appel à projets IDEFI devrait profiter à toutes les composantes d'UT1 Capitole, car FREDD pourra servir d'exemple à d'autres. Les méthodes expérimentales, notamment, pourront s'adapter aux juristes : « Nous sommes au sein d'UT1 Capitole et nous travaillons avec toutes les composantes de l'université », conclut la directrice de TSE. Le projet FREDD sera appliqué dès la rentrée 2012.





La formation continue à UT1 : un service en progression constante depuis 10 ans

Rencontre avec Albert Arseguel, directeur du service Formation continue, validation des acquis et apprentissage (FCV2A), et Catherine Cluzeaud-Delvit, directrice adjointe.



■ « Comment se présente le service Formation continue d'UT1 ? »

« Ce service, dont l'une des particularités est de s'autofinancer à 90 %, est en progression constante depuis 10 ans. En 2011, il a généré une activité de 1,8 M€ et fonctionne aujourd'hui avec une équipe de 15 personnes, dont 10 à temps plein. Ainsi, depuis 2000, nous avons mis l'accent sur le développement de l'offre de formations diplômantes : 3^e année de licence, licences professionnelles, masters, ces derniers restant nos diplômes phares. Nous avons aussi été pionniers en matière de formation à distance, que nous avons initiée, ainsi qu'en matière de VAE (validation des acquis de l'expérience) dans un établissement qui n'avait jamais pratiqué la validation des acquis professionnels. Enfin, nous avons servi de "pépinière" pour des programmes qui ont permis la constitution d'autres services ; c'est le cas pour le service FOAD, créé à partir de la plate-forme de formations à distance développées

par le service Formation continue, ainsi que pour des formations qui font aujourd'hui partie intégrante du service de formation continue de l'IAE, notamment le master 1 Responsable d'établissements médico-sociaux. Notre dernier chantier est celui de l'alternance et de la mise en place de l'apprentissage au sein de l'établissement. »

■ « Développez-vous des programmes spécifiques ? »

« En effet, nous développons une vingtaine de programmes diplômants spécifiques et prévoyons la mise en place de 5 autres programmes pour 2012. L'objectif est de couvrir l'ensemble des modalités d'enseignement de l'université, c'est-à-dire la formation en présentiel, en alternance, mixte (alternant enseignement en ligne et présentiel) et en distanciel complet. Dans le domaine des formations non diplômantes, il n'y a que des programmes spécifiques. L'originalité de ces dernières années est que, d'une part, nous sommes devenus

« Depuis 2000, nous avons mis l'accent sur le développement de l'offre de formations diplômantes »



Albert Arseguel et Catherine Cluzeaud-Delvit.



1^{er} rang : Yaël Rueff-Salama, Marion Duedra, Stéphanie Arbitourer, Marie-Laure Verdier, Alyssia Vanetti, Patricia Aspart, Sylvie Cardoso
2^{ème} rang : Gabriela Lesser, Thérèse Bourlier, Marion Fruneau, André-Maurice Lasserre, Camille Caralp, Catherine Arnaud-Guilhem, Carole Croc, Véronique Lemozy-Mazelin, Catherine Cluzeaud-Delvit.

prestataires de services dans les domaines de la structuration et de l'ingénierie de formation pour d'autres organismes de formation (programme CDA/FCV2A/IFPPC – plus de 1000 salariés formés entre mai 2010 et juillet 2011 pour le compte de la structure de formation de l'IFPPC), et d'autre part, d'avoir monté des cycles spécifiques en partenariat avec d'autres organismes de formation ou des ordres professionnels. Dans les deux cas, nous travaillons en étroite collaboration avec les centres de recherche de l'établissement. »

■ « À qui s'adresse le service Formation continue ? »

« Nous nous adressons à un public varié : aussi bien des jeunes en insertion – parmi lesquels des stagiaires en contrat de professionnalisation et des apprentis – que des demandeurs d'emploi, des cadres en formation continue ou des professionnels libéraux. Si nos objectifs sont, bien sûr, de développer notre offre, nous mettons aussi un point d'honneur, d'un côté, à ce que l'exigence académique soit identique à celle des autres filières de l'université, et de l'autre, à ce que nos tarifs restent raisonnables et l'accès à nos formations le plus démocratique possible. Les tarifs que nous pratiquons vont de 465 € à 6 500 € et sont fonction à la fois de la nature des cycles, de leurs caractéristiques, de l'ensemble de l'offre existante au niveau de l'établissement et du statut des stagiaires. Depuis 2010, nous avons accompagné environ 1 000 parcours de formation

continue par année civile, auxquels il faut ajouter un millier d'autres stagiaires formés dans le cadre de notre partenariat avec l'Institut français des praticiens en procédure collective (IFPPC) [lire l'article page 10] et quelques 200 commissaires aux comptes formés dans le cadre de la convention qui nous lie à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes (CRCC). En effet, depuis quelques années, nous sommes résolument tournés vers la construction de partenariats avec des organismes de formation, des syndicats, des branches et des ordres professionnels. Pour les demandeurs d'emploi, nous travaillons avec la Région : la collectivité participe au financement de la formation de 80 demandeurs d'emploi par an, dont 20 sont inscrits en promotion sociale. Pour ce public, l'insertion avoisine les 77 % dans les 18 mois. »

■ « Quelles sont vos actualités ? »

« Dès cette année, nous déployons une stratégie de restructuration en pôles de compétences afin d'améliorer la visibilité de notre offre de formation. Un pôle patrimonial a ainsi été créé avec le master Ingénierie du patrimoine et nous sommes en train de constituer des pôles Santé et Protection sociale, Travail et RH, Informatique de gestion, ainsi qu'un pôle de compétences transversales où l'on retrouvera notamment non seulement les langues appliquées mais aussi une offre de formation sur les bases de données documentaires. Ces pôles se déploieront dès cette année et d'ici 2013. »

Béatrice Girard



L'offre de formation continue : une palette qui couvre tous les besoins

Diplômes universitaires, diplômes nationaux, diplômes mixtes, VAE et formations ponctuelles sur mesure pour les entreprises : tous les formats se déclinent dans le cadre de la formation continue.



Depuis les cadres en recherche de formation ou de reconversion en passant par les demandeurs d'emploi, les professionnels salariés

et libéraux en quête de spécialisation ou d'amélioration de leurs compétences, l'offre de formation continue d'UT1 Capitole répond à une grande variété de demandes. Avec une vingtaine de programmes spécifiques répartis en formation continue, apprentissage et formation mixte (présentielle et en ligne), le service Formation continue joue un rôle d'ingénierie avec l'université : « Nos programmes phares utilisent, bien sûr, la carte de l'université, avec des masters comme celui de Droit et Management social de l'entreprise, qui est proposé en formation continue, en alternance et en enseignement mixte. C'est avec ces diplômes que nous faisons le plus d'ingénierie pédagogique et que nous travaillons en étroite collaboration avec les équipes de recherche », explique Catherine Cluzeaud-Delvit, directrice adjointe du service Formation continue, validation des acquis et apprentissage (FCV2A). L'ouverture en formation mixte du master en Droit de la santé et de la protection sociale est ainsi prévue pour fin 2012.

Par ailleurs, des diplômes universitaires existent qui sont souvent mis en place pour répondre à des besoins spécifiques exprimés par certaines professions. « Nous proposons aussi des parcours mixtes à l'intérieur de masters aux compétences très identifiées », détaille Catherine Cluzeaud-Delvit. À l'image de ce DU de Droit social, associé au master du même domaine, et que les étudiants peuvent passer à la carte. C'est le choix qu'a fait Brigitte Peyrou l'année dernière : « Dans le cadre de la VAE, j'ai passé en deux ans une licence AES option RH

et deux diplômes universitaires, l'un en sciences juridiques, l'autre en droit médical. C'était beaucoup de travail, mais aussi un excellent moyen de me mettre à niveau. »

Autre succès dans le panel proposé : les formations en ligne. « Nous voyons de plus en plus de gens qui cherchent une sécurisation de leur parcours sans être absents de l'entreprise ni demander un temps de congé formation. Dans cette logique, il est indispensable de réduire les temps de présence et d'articuler enseignement en ligne et enseignement présentiel », observe Catherine Cluzeaud-Delvit.

Béatrice Girard



Entrée principale du service Formation continue, bâtiment Q de la Manufacture des Tabacs.

■ Témoignage : Sébastien Trébuchon, juriste en droit social

« J'ai trouvé du travail en seulement trois mois ! »

« Après une première carrière dans les métiers de l'assistance aux compagnies aériennes, j'ai eu une révélation pour le droit du travail en rejoignant l'entreprise de mes parents, spécialisée dans le bâtiment. Je m'occupais de contrôle de gestion et de gestion du personnel. En 2008, j'ai quitté l'entreprise ; après un bilan de compétences, j'ai demandé à intégrer UT1 Capitole, et plus particulièrement le master 1 Droit de l'entreprise spécialisé en droit social. J'avais déjà une maîtrise en sciences éco ; j'ai suivi le master en alternance et mon stage s'est déroulé dans un cabinet d'avocats spécialisé en droit social. J'y ai fait beaucoup de conseil et j'ai adoré ça ! J'ai obtenu mon diplôme en septembre dernier et j'ai trouvé du travail en seulement trois mois ! J'ai ciblé les cabinets d'expertise comptable un peu structurés et j'ai intégré le pôle social d'un important cabinet de la région toulousaine. Je ne pensais pas que ma candidature puisse susciter autant d'intérêt ! Aujourd'hui, je suis vraiment passionné par ce que je fais ! »

■ Quelques partenariats professionnels et institutionnels d'UT1 en formation continue :

- La Chambre des notaires
- Le Centre de formation professionnelle notariale
- Le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables
- La Compagnie régionale des commissaires aux comptes
- Le Centre de médiation du Barreau de Toulouse
- L'Institut français des praticiens des procédures collectives
- Les entreprises : Airbus Industries, AG2R La Mondiale
- Le Conseil régional de Midi-Pyrénées.

■ Témoignage : Laure Panier, ancienne déléguee hospitalière et future avocate



Après une belle carrière dans un laboratoire pharmaceutique, Laure a profité d'un plan de départ volontaire pour réaliser le projet qui lui tenait à cœur depuis longtemps : devenir avocate !

« Il y a quelques années, j'avais passé une maîtrise en droit par le CNED, simplement par intérêt pour cette matière. Quand j'ai quitté ma boîte, je n'ai pas hésité une minute : je me suis dit que, grâce à la formation continue, je tenais l'occasion de réaliser mon vieux rêve de devenir avocate. J'ai donc postulé au master Droit et Management social de l'entreprise du Pr Arseguel. J'ai ensuite enchaîné sur une thèse, que je suis en train de terminer, et je m'inscrirai en septembre prochain à l'École du Barreau. Ces trois années auront été difficiles mais passionnantes. C'est une histoire humaine et, avant tout, l'accompagnement sur mesure dont j'ai bénéficié, qui ont fait la différence. »

Une intense politique de partenariats

Des industriels en passant par les branches professionnelles, le service Formation continue d'UT1 Capitole déploie une véritable politique de partenariats.



Si le service Formation continue répond aux besoins et attentes des salariés, cadres et demandeurs d'emploi en quête de formation, c'est aussi le cas pour les branches professionnelles. La cellule s'est en effet dotée d'un pôle Réseau avec les entreprises, qui s'adresse à la fois au monde industriel et aux branches professionnelles. « Ces partenariats ont été mis en place avec les centres de recherche de l'université. Notre stratégie est de jouer davantage la synergie des compétences que la concurrence avec les centres de formation », décrit Albert Arseguel.

Ainsi, à Toulouse, la Chambre des notaires, mais aussi l'Ordre des experts-comptables, la Compagnie des commissaires au compte ou encore le Barreau travaillent régulièrement avec le service Formation continue. Autre partenariat emblématique, celui avec l'Institut français des praticiens des procédures collectives (IFPPC), dont le service Formation continue est prestataire de services grâce à un appel d'offres remporté avec le Centre de droit des affaires de l'université. Cette mission, qui couvrait la période 2010-2011, a été prolongée jusqu'en mai 2012.

Ces partenariats se retrouvent au niveau des diplômés universitaires, en cela qu'ils

permettent de répondre aux demandes spécifiques émergeant du secteur professionnel, et ce, dans un cadre diplômant. Le cahier des charges doit être précis et doit comporter des objectifs métiers clairs. Ainsi le DU Médiation répond-il à une demande du centre de médiation du Barreau de Toulouse, tandis que le DU Transmission d'entreprise optimisée (TEO) répond à une autre demande conjointe du groupe AG2R La Mondiale et du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables.

Enfin, le service intervient sur le périmètre de l'obligation de formation des commissaires aux comptes depuis 2010, et des notaires depuis avril 2012. Là aussi, nous retrouvons le partenariat centres de recherche / FCV2A / organismes de formation dédiés des professions concernées.

Dans l'industrie, enfin, des entreprises emblématiques (dont Airbus) font aussi appel à la cellule pour des interventions ponctuelles. « Pour ce réseau, nous travaillons étroitement avec les enseignants-chercheurs dans les centres de recherche », indique le responsable.

« Un pôle Réseau avec les entreprises qui s'adresse à la fois au monde industriel et aux branches professionnelles »



L'insertion au rendez-vous

Se former c'est bien, trouver du travail c'est mieux ! Le service Formation continue propose un accompagnement sur mesure aux candidats, jusqu'à l'emploi.



« Pendant ces deux ans, j'ai eu des moments de doute et plusieurs fois envie de tout arrêter. Heureusement, j'ai trouvé l'écoute et les conseils nécessaires pour ne pas baisser les bras », confie Brigitte Peyrou, sur le point d'achever son master 2 en droit de la santé et de la protection sociale. Le service Formation continue d'UT1, comme dans les autres universités, est un lieu où l'on accueille des cas particuliers, des histoires de vie, où l'on aide à résoudre des problèmes du quotidien des adultes en reprise d'études comme des jeunes en primo-insertion : financement de la formation, projet professionnel... « Nous sommes aussi là pour épauler les stagiaires et, le cas échéant, les aider à reprendre confiance ou à mûrir un projet. Cela signifie beaucoup d'écoute et un encadrement particulier qui peut aller jusqu'au conseil sur mesure », décrit Albert Arseguel. Un indicateur positif : selon les

statistiques du service, les abandons en cours de formation n'excèderaient par 3 ou 4 % par an.

Grâce au partenariat négocié avec la Région Midi-Pyrénées, les demandeurs d'emploi qui suivent une formation relevant du Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) bénéficient d'une aide spécifique. Peu ou prou dans la même situation que les étudiants confrontés, à l'issue de la formation, à la recherche d'emploi, le parti a été pris de les associer au public de formation initiale et de compléter les formations par un stage obligatoire. À la sortie, l'insertion est au rendez-vous : 77 % d'entre eux sont insérés dans les 18 mois ; cette statistique est établie sur la base d'un panel de 88 % de réponses.

Béatrice Girard

Se former à la fac ou depuis chez soi

Plusieurs diplômes de formation continue sont ouverts, en partie ou totalement, en formation à distance.



Pour reprendre des études ou compléter des compétences lorsqu'on est en activité, la question de la disponibilité devient cruciale. Dès lors, la demande de formation mixte, dont une partie est assurée en ligne et l'autre partie en présentiel, s'accroît. La formule est en effet perçue comme un excellent compromis pour élever un niveau de formation sans être pénalisé par une longue période d'absence au sein de son entreprise.

Les stagiaires qui optent pour ce type de dispositif bénéficient d'un suivi tutoral individualisé de la part des équipes pédagogiques, techniques et administratives.

Ce suivi s'appuie sur des outils variés : mails, entretiens téléphoniques, forum de discussion, chat ou classes virtuelles.

Béatrice Girard

Les formations ouvertes et à distance et les formations mixtes au FCV2A :

- FOAD – FC :
 - capacité en droit (en partenariat avec l'IPST CNAM)
 - DU de sciences juridiques
- Formations mixtes (présentiel/distanciel) en formation continue :
 - diplômes d'université : DU Transmission d'entreprise optimisée, DU Droit social, DU Management social de l'entreprise.
 - masters : M2 Ingénierie du patrimoine – cycle de FC - (M2IPFC - parcours homologué FNDFP), M2 Droit et Management social de l'entreprise (M2DMSE), M2 Droit de la santé et de la protection sociale (M2 DSPS : ouverture 2012/2013).

Nota : cette liste n'est pas exhaustive des cycles FOAD ouverts à UT1 Capitole ; elle concerne uniquement les cycles spécifiques au FCV2A. Pour tout renseignement complémentaire sur l'offre FOAD, veuillez consulter le site de l'université.

Contact : Service.foad@univ-tlse1.fr

Témoignage : Julien Bois, diplômé en FOAD



« Je ne pouvais pas me permettre de laisser ma boîte pendant un an ! »

Pour Julien, ingénieur de formation et dirigeant d'une SSII en région parisienne, il n'était pas question de quitter le navire pendant un an pour se former : « Je voulais acquérir des compétences en gestion du patrimoine, mais je ne pouvais pas me permettre de laisser ma boîte pendant un an. C'est pourquoi j'ai cherché une formation ouverte en FOAD et j'ai identifié celle de Toulouse 1 comme l'une des plus performantes parmi 4 ou 5 en France. J'ai donc intégré le master en gestion de patrimoine et j'en suis complètement satisfait : les délais de travaux à rendre étaient compatibles avec nos activités, l'équipe était très réactive. La formule est aussi efficace qu'en présentiel. Je le conseille sans hésiter ! »

Un portail qui centralise les démarches

Le portail www.vaesup-mip.info facilite les démarches et offre une meilleure visibilité sur toutes les formations accessibles en VAE et les contacts dans les différentes universités et écoles de Midi-Pyrénées.

Témoignage : Brigitte Peyrou D'infirmière à responsable d'établissement de santé grâce à la VAE !



À 55 ans, Brigitte s'apprête à entamer une troisième vie professionnelle avec un enthousiasme intact : « J'ai été infirmière en libéral pendant 20 ans, puis déléguée médicale dans un grand groupe pharmaceutique pendant 12 ans. C'est d'ailleurs cette expérience dans l'industrie qui m'a permis de faire une VAE et d'entrer en licence AES option Ressources humaines. J'ai ensuite intégré un master Droit de la santé. Au départ, j'ai entrepris toute seule mon parcours et mon dossier de VAE, puis, heureusement, j'ai ensuite trouvé beaucoup d'écoute et d'humanité au sein du service Formation continue. Je n'ai pas trouvé cela difficile, mais assez fastidieux, car il faut produire énormément d'informations pour attester de son expérience professionnelle. Il faut pour cela montrer un parcours cohérent et une grande motivation. Au final, le jeu en vaut la chandelle : je vais terminer ma formation en septembre et j'ai déjà plusieurs pistes pour trouver du travail. »

La VAE :

l'expérience professionnelle au service de la formation

À UT1, le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) permet chaque année à une cinquantaine de candidats d'obtenir un diplôme.



Chaque année, dans le cadre de la VAE, environ 50 personnes passent un diplôme estampillé UT1. Depuis dix ans, ce dispositif permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valider les acquis de son expérience par l'obtention d'un diplôme. Objectif : certifier une expérience et faire valider des compétences acquises en entreprise pendant plusieurs années. Attention toutefois, la procédure est exigeante et nécessite au minimum 3 ans d'expérience professionnelle en rapport avec le diplôme sollicité. « Elle est choisie par des personnes qui ont envie de se repositionner, de progresser, ou qui sont dans une logique de légitimation d'un poste qu'ils occupent déjà depuis plusieurs années », décrit Catherine Cluzeaud-Delvit.

« La procédure est exigeante et nécessite au minimum 3 ans d'expérience professionnelle en rapport avec le diplôme sollicité »

son expérience ainsi que son projet professionnel et atteste de ses diplômes antérieurs. Une démarche qui dure plusieurs mois et pour laquelle les candidats bénéficient d'un accompagnement sur mesure à UT1. « Dans cet exercice, nous leur proposons plusieurs ateliers pour réfléchir à leur activité professionnelle, mesurer l'adéquation avec le diplôme visé », décrit Patricia Aspart, responsable du pôle Validation des acquis. L'objectif est de les aider à passer l'entretien, déterminant pour la suite. Un jury de 5 personnes, constitué d'au moins 2 professionnels et 3 enseignants-chercheurs, délibère et statue sur la validation de l'expérience mise en exergue, et donc sur l'attribution ou non du diplôme sollicité. À la clé, de vraies progressions de carrière et quelques parcours remarquables !

La première étape d'une VAE implique de déposer une demande et de constituer un dossier, dans lequel le candidat présente

Béatrice Girard

La carte MUT vous propose le service

Vélo Toulouse

un service de la MAIRIE DE TOULOUSE

www.velo.toulouse.fr



La formation continue : une tradition à l'IAE

L'Institut d'administration des entreprises cultive une grande proximité avec les professionnels. Une tradition qui plaît aux cadres candidats à la formation continue, mais pas seulement...



Éric Jolivet

Par exemple, la spécialité Gestion des entreprises sociales et de santé (GESS) du master Management est certifiée par l'École des hautes études en santé publique de Rennes, et de nombreux professionnels du secteur participent aux enseignements.

■ La voie de l'alternance

Si les cadres supérieurs de l'industrie et des services constituent le cœur de métier de l'IAE, aujourd'hui, le public de formation continue s'est élargi : « Notre offre a tendance à se diversifier, décrit Éric Jolivet. Nous proposons par exemple des formations en alternance qui connaissent un véritable succès auprès des jeunes. » C'est le cas de la licence pro Achat, qui fonctionne en partenariat avec la CCI de Montauban (*lire le témoignage*). C'est aussi le cas du master Marketing et Innovation : « Ce diplôme résulte de la réflexion de notre équipe en marketing. Ils ont une vision très fine des besoins du secteur et ont suggéré de proposer ce diplôme en contrat de professionnalisation avec les industriels du secteur, notamment BVA, la Dépêche du Midi et les Laboratoires Pierre Fabre », poursuit Éric Jolivet.

Un autre master de management en santé ciblé sur les pratiques avancées des infirmiers pourrait voir le jour à la rentrée prochaine. Il répondrait alors aussi à un besoin de formation exprimé par les professionnels du secteur.

Béatrice Girard



Sur les 2 500 inscrits à l'IAE, près de 500 personnes passent par la formation continue et quelques diplômés phares sont particulièrement attractifs. C'est le cas du MAE (MBA généraliste à la française commun au réseau des IAE), si convoité par les cadres en quête de responsabilités managériales, d'opérationnalité ou de prise de distance par rapport au quotidien. Avec en moyenne 3 candidats pour une place, les programmes de formation continue de l'IAE bénéficient d'une bonne cote. « Le fait d'être étroitement associé au monde professionnel nous permet d'être en phase avec les besoins du marché », décrit Éric Jolivet, responsable de la formation continue à l'IAE.



■ Témoignages :

Stéphanie Linas,
conseillère formation à la CCI de Montauban, référente de la filière Achats industriels en formation continue

« Dans nos programmes licence pro et master ouverts à la formation continue, les deux tiers des enseignants sont des professionnels de la Compagnie des dirigeants et acheteurs de France. Cela garantit à la formation une parfaite adéquation avec le marché. »

Arnaud Boué,
directeur général de Carpe Diem Premium et diplômé DU, M1 et M2 en Management et Ressources humaines

« J'ai créé en 2003 une structure d'accompagnement social pour les personnes en situation de handicap. En 3 ans, nous sommes passés de 3 à 70 collaborateurs. C'est pourquoi j'ai eu un vrai besoin d'acquiescer des compétences en RH : c'était indispensable pour asseoir mon leadership de directeur et élargir mes compétences. J'ai choisi l'IAE car il est renommé, mais aussi parce qu'il offrait un excellent rapport qualité/prix en comparaison avec d'autres formations du marché. Je voulais une formation pragmatique, et ce fut le cas. De plus, la chaire management RH de l'IAE fonctionne avec le cabinet Merlane et la moitié des intervenants était des pros. Ça m'a beaucoup plu ! »



UT1 Capitole présente son **espace culturel**



www.ut-capitole.fr/tab

tab@univ-tlse1.fr

Les tuteurs d'accueil du SUIO-IP : des témoins pour leurs pairs

■ Chaque année, le SUIO reçoit plusieurs centaines de candidatures pour devenir tuteur.

« Pour ces étudiants, c'est souvent une aide financière, mais aussi une envie de témoigner », note Isabelle Llantia.

Depuis la rentrée 2011, cinq étudiantes assurent la fonction de tuteur d'accueil au SUIO-IP. Recrutées sur dossier et sur entretien, elles participent à la mission d'accueil du service, en étant au plus proche du public.



Situé dans un bâtiment des Anciennes Facultés, le Service universitaire d'Information, d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle (SUIO-IP) accueille le public du lundi au jeudi de 9 h 30 à 17 h et le vendredi de 9 h 30 à 15 h. Une équipe informe et conseille les étudiants sur les études et les débouchés professionnels. Le service organise notamment des conférences sur les métiers, et des ateliers sur la rédaction de CV ou de lettre de motivation. Des chargées d'orientation et d'insertion professionnelle et deux conseillères d'orientation psychologues reçoivent également sur rendez-vous.

Les tuteurs d'accueil, créés à UT1 Capitole dans le cadre du plan Licence, complètent ce dispositif. Les postes de tutorat sont occupés par des étudiants de licence ou de master, qui assurent la continuité de l'accueil du SUIO-IP chaque jour entre 12 h et 14 h. Représentatifs des filières Gestion, AES, Droit et Économie, ils sont recrutés puis formés, pendant les premières semaines, à l'écoute et à l'analyse de la demande. « Ils ne sont pas censés tout savoir, résume Isabelle Llantia, directrice administrative du service. Mais ils peuvent délivrer une information globale à l'étudiant, l'orienter vers une documentation ou lui proposer un rendez-vous avec l'équipe. » Ce job, qui leur prend entre 4 et 20 heures par mois selon leurs disponibilités, reste compatible avec leurs horaires de cours. « Les tuteurs ont surtout un rôle de témoin : les nouveaux arrivants peuvent s'appuyer sur leur expérience et s'identifier à eux. Les tuteurs sont le plus souvent des étudiants en réussite universitaire, qui se reconnaissent dans cette fonction », explique Marianne Cathala, chargée d'orientation et d'insertion au SUIO-IP, responsable des



tuteurs, et elle-même ancienne étudiante d'UT1. Le SUIO-IP recrute également des étudiants pour des actions ponctuelles d'un jour ou d'une semaine, notamment à l'occasion du salon Infosup en novembre, ou encore pour les inscriptions.

« C'est intéressant de répondre à des questions que je m'étais moi-même posées, témoigne Virginie Sartor, tutrice d'accueil de 22 ans, en master 1 de droit public, qui assure des permanences de 1 h 30 en binôme trois fois par semaine. Les jeunes étudiants ont un rapport direct avec nous et se confient plus facilement. On

« Les tuteurs d'accueil ont été créés à UT1 Capitole dans le cadre du plan Licence »

m'interroge surtout sur les débouchés : beaucoup d'étudiants sont inquiets pour leur avenir », assure-t-elle. Les tuteurs apportent ainsi leur regard de l'intérieur sur les cursus, le choix des TD et la vie universitaire en général. « Je renseigne surtout sur les manières d'intégrer l'IAE ou de choisir son master, confirme Ariane Collet, 24 ans, étudiante en master 1 à l'IAE. Je me suis réorientée plusieurs fois. Cela me permet d'être plus à l'écoute. Notre rôle principal est de rassurer », conclut-elle.

Armelle Parion



- Apprendre une langue est un sport de contact !
- Rendez-vous depuis septembre 2008
Heures d'ouverture : <http://www.ut-capitole.fr/crl>
- Bienvenue, Welcome, ¡Hola ! Guten Tag, Buon giorno...

LabEx à UT1 : et de deux !

Christian Gollier :

« Le LabEx IAM va améliorer l'attractivité de TSE »



C'est un nouveau succès pour les équipes de l'École d'économie de Toulouse (TSE) : le projet IAM (Incitations, Acteurs et Marchés) a été retenu par le jury international chargé de la labellisation dans le cadre du programme Investissement d'Avenir. Désormais doté de 15 millions d'euros, ce nouveau Laboratoire d'Excellence (LabEx) aura pour ambition de comprendre comment les incitations influencent le comportement des acteurs économiques. Retour sur ce projet avec le directeur de TSE, Christian Gollier, premier rédacteur d'IAM.

■ « Quel était l'esprit de la création de ce LabEx IAM ? »

« En 2011, TSE est parvenue à se hisser à la 10^e place du classement RePEc¹ des meilleurs départements d'économie dans le monde, malgré des moyens inférieurs à ses concurrents. Si nous voulons continuer à progresser dans cette compétition croissante dans le monde, nous devons absolument améliorer notre attractivité. Le LabEx IAM TSE a exactement cette vocation. »

■ « Comment vont être utilisés les 15 millions d'euros ? »

« Nous avons prévu plusieurs programmes d'action. Nous allons créer des chaires dans les domaines les plus porteurs d'innovation scientifique et en fonction des cibles de recrutement de haut niveau que nous visons. En interne, TSE va offrir des fonds de recherche individuels pour permettre à chacun de développer ses recherches dans un environnement optimal. Nous allons aussi financer l'achat de bases de données, outil aujourd'hui indispensable pour mener des recherches en science économique. Enfin, nous allons renforcer nos cadres administratifs et notre politique de talents. »

■ « Que vous inspire l'acceptation du financement de ce projet ? »

« Il s'agit d'un label absolument indispensable en France, tout comme le sont les bourses ERC en Europe². Ces résultats démontrent aux yeux de tous que TSE est une solide institution à la pointe de la compétition académique internationale. Ils renforcent notre capacité à recruter des chercheurs de tout premier plan en France et dans le monde, ainsi que notre visibilité par rapport aux donateurs actuels et potentiels. Enfin, ils nous garantissent un positionnement dans le périmètre d'excellence au sein de la future université de Toulouse unifiée, que nous appelons de nos vœux. »

■ « Qu'espérez-vous de cette labellisation ? »

« Au-delà des enjeux importants pour TSE, j'espère que cette labellisation pourra avoir un effet d'entraînement pour UT1 et pour l'ensemble de ses partenaires toulousains. Je suis convaincu que le succès de TSE est copiable par toute équipe scientifique ambitieuse qui désire se battre pour l'excellence scientifique. Le projet d'IdEx toulousain, dans sa version labellisée par Matignon, est idéal pour offrir à ces équipes les outils et les moyens de cette ambition. »

« Comprendre comment les incitations influencent le comportement des acteurs économiques »

Propos recueillis par Martin Venzal

1. <http://ideas.repec.org/top/top.econdept.html>

2. L'ensemble des institutions académiques de Toulouse dispose de 13 bourses ERC (European Research Council), dont 8 pour TSE.

Un Student Workshop à TSE pour confronter les travaux de recherche

Les jeunes thésards de la *Toulouse School of Economics* ont pu s'essayer à l'exercice de la présentation des travaux de recherche à l'occasion d'une session *Workshop* originale. Le rendez-vous a réuni près de 90 personnes le 25 avril dernier.



Organiser une grande rencontre rassemblant tous les étudiants chercheurs du GREMAQ (Groupe de recherche en économie mathématique et quantitative) afin qu'ils présentent leurs travaux : c'est l'esprit du TSE Student Workshop, dont la 2^e édition s'est déroulée le 25 avril. Philippe Bontems, directeur du GREMAQ, avait déjà identifié ce type d'initiative dans d'autres laboratoires : « J'ai trouvé l'idée intéressante, explique-t-il. Et avec 90 thésards ici, nous avons matière à faire un colloque ! »

Le format du *Student Workshop* est sensiblement différent des séminaires qui existent déjà en petits groupes au sein de l'École : « Cette fois, poursuit Philippe Bontems, chaque étudiant a une communication à faire, suivie par des questions/réponses avec la salle et discutée par un chercheur permanent qui n'est pas son directeur de thèse. Cela lui permet de confronter ses travaux tout en se préparant avant les congés d'été à un travail de présentation de ses recherches. »

■ Un test avant l'été

Organisé par deux étudiants, le TSE Student Workshop a collecté cette année une douzaine de

textes candidats. Une dizaine a été retenue pour une présentation orale. Marie Lalanne s'était essayée à l'exercice l'an dernier, et c'est tout naturellement qu'elle a rejoint le comité d'organisation pour l'édition 2012 : « J'avais considéré ce *Workshop* comme une opportunité de présenter un travail pas encore abouti. C'était une façon de le mettre à l'épreuve avant de le finaliser, précise cette doctorante spécialisée en économie appliquée. Cela a été positif : j'ai reçu de nombreuses questions pendant la session, et même des commentaires les jours suivants. »

Réservé à un public interne, ce *Student Workshop* s'avère également être un outil de communauté : « TSE regroupe tous les domaines de l'économie : macro, finances, économétrie, etc., poursuit Philippe Bontems. Nous avons tendance à nous spécialiser de plus en plus.

Cette rencontre entre les différents laboratoires nous permet donc de mieux nous connaître tout en observant la variété des travaux des plus jeunes d'entre nous. »

L'édition 2012 a ainsi été l'occasion d'échanges entre spécialistes, avec près de 90 participants et des présentations plus longues que celles de la première édition. Rendez-vous en 2013 pour un prochain TSE Student Workshop !

« Organiser une grande
rencontre rassemblant tous les
étudiants chercheurs
afin qu'ils présentent
leurs travaux »

Martin Venzal



Loïc Batté (doctorant), Marie Lalanne (doctorante), Philippe Bontems (directeur du GREMAQ).

Charilaos Képhaliacos

veut renforcer la position du LEREPS

Professeur de sciences économiques, Charilaos Képhaliacos a pris la tête du Laboratoire d'études et de recherches sur l'économie, les politiques et les systèmes sociaux (LEREPS) en septembre 2011.



Membre du LEREPS depuis 2005, Charilaos Képhaliacos, 61 ans, en a été élu directeur pour cinq ans. Épaulé par Olivier Brossard, professeur à l'Institut d'études politiques

(IEP), et par Med Kechidi, maître de conférences à l'Université de Toulouse Le Mirail (UTM), il se retrouve à la tête d'une équipe de 30 chercheurs et 20 doctorants.

« On m'a fait confiance pour animer un projet de recherche lié à une conception très ouverte de l'économie », confie-t-il.

L'enseignant-chercheur avait soutenu son doctorat d'État à UT1 en 1982, dans le domaine de la théorie de la croissance en économie ouverte. Il

a poursuivi ses recherches en tant que maître de conférences sur la relation environnement/emploi, avant de s'orienter vers l'économie rurale, en particulier les politiques agro-environnementales, en devenant en 1998 professeur à l'École nationale de formation agronomique de Toulouse (ENFAT). « Auparavant, je travaillais sur des problématiques plus macro-économiques, mais la spécialité que j'ai développée me passionne. » Pour ce petit-fils d'agriculteur, « le travail de la terre est à la base de la production de richesses dans toute société contemporaine. Cette adaptation passe par l'innovation technique et institutionnelle ». Charilaos partage ses heures d'enseignement entre la formation des professeurs à l'ENFAT et plusieurs masters spécialisés du site toulousain.

Depuis janvier 2012, en plus d'UT1 Capitole, le LEREPS est rattaché, à titre secondaire, à l'IEP de Toulouse, à UTM et à l'ENFAT. Le nouveau directeur apprécie son ancrage pluridisciplinaire, initié à la fin des années 1970 : le laboratoire s'intéresse à la dynamique des organisations et à l'ensemble des coordinations, marchandes et non marchandes, entre acteurs. « Ces dernières ont longtemps été laissées aux sociologues, alors qu'elles doivent faire partie des bases de la réflexion en économie », insiste le directeur. Dans ses projets, le LEREPS se penche sur l'influence de la géographie et des proximités sur l'organisation de la production et de l'innovation. Il

attache aussi de l'importance à l'interaction entre les structures financières et la gouvernance des entreprises.

Durant son mandat, Charilaos se donne pour mission de

« renforcer la position du LEREPS parmi les équipes en sciences sociales du PRES Université de Toulouse. Nous avons de nombreux atouts, notamment notre participation au LabEx SMS et à plusieurs ANR. Nous allons continuer à développer les approches qui font notre spécificité ».

« Un projet de recherche lié à une conception très ouverte de l'économie »

Culture TICE

NUMÉRO 16

Apprendre et enseigner avec les technologies

ASTUCE

Web equation

Convertissez facilement vos formules mathématiques en LaTeX ou MathML ! Tracez à la souris vos formules dans la rubrique " Web equation " du site <http://webdemo.visionobjects.com> : vous obtenez le code correspondant.



Le mot de Ségolène Suaudeau,

responsable de l'équipe TICEA*

La pédagogie universitaire peut-elle être numérique ?

Deux ans après l'avoir quittée, je retrouve l'équipe TICEA pour assumer désormais son fonctionnement et ses orientations. Or, leur cadre a beaucoup évolué en si peu de temps : le ministère parle à présent de « Pédagogie Universitaire Numérique ». Cette expression peut nous interroger : le format – papier ou numérique – des supports de cours utilisés suffirait-il à définir une façon

d'enseigner ? Il est certain que leur diffusion par d'autres canaux que les séances en présence des étudiants permet d'organiser différemment les échanges avec ces derniers. Mais il s'agit surtout d'un renversement de perspective : alors que l'acronyme TICE reléguait le E de l'Enseignement en position de simple particularité des technologies concernées, la « Pédagogie Universitaire Numérique » rend sa primauté à l'usage qui en est fait. Ainsi la question de l'efficacité des TICE – impossible à généraliser – se déplace-t-elle avec pertinence sur la qualité du dispositif qui les intègre. Vous accompagner dans sa conception par notre connaissance des spécificités des nouvelles technologies, telle est à mes yeux notre principale mission.

* Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement et l'Apprentissage.

STATISTIQUES

Les étudiants et le copier-coller

4 étudiants sur 5 (79,7 %) déclarent avoir recours au copier-coller !

D'après l'enquête sur les usages d'Internet à l'Université de Lyon « De la documentation au plagiat », septembre 2007.

ZOOM SUR...

Plagiat : des réponses

La lutte contre la pratique du « copier-coller » en guise de travail personnel passe avant tout par la prévention : informer les étudiants, leur apporter un soutien méthodologique, repenser les modes d'évaluation... Les outils dits « anti-plagiat » interviennent, eux, en aval, une fois le rendu effectué.

Ce système permet de détecter, dans un document donné, ses similitudes avec un corpus de textes (ceux du Web et ceux fournis par les établissements qui l'utilisent). Lorsqu'un taux important de similitudes est repéré, il revient aux enseignants de vérifier que les emprunts – citations ou paraphrases – sont bien

mentionnés comme tels par l'étudiant et que leurs sources sont citées. Si ce n'est pas le cas, il s'agit bien de plagiat, sanctionnable sur le plan académique... et sur le plan pénal ! À l'inverse, un tel outil peut aider un chercheur à repérer sur le Web les sites ou documents se référant à ses travaux de recherche : usage autrement valorisant.

L'une des solutions commercialisées, Compilatio, est actuellement expérimentée par quelques formations au sein d'UT1.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter ticea@ut-capitole.fr



ÉVÉNEMENT

Entraînez davantage vos étudiants grâce aux corrections automatisées !

Augmenter les possibilités d'entraînement des étudiants sans accroître le temps de correction, c'est possible ! L'appel à projets « solsTICE », réservé aux enseignants d'UT1 Capitole, vous permet, sur simple demande, de bénéficier des prestations de l'équipe TICEA pour la réalisation de dispositifs automatisés en ligne : questionnaires autocorrigés, études de cas à parcours multiples, simulations interactives, etc.

Procédure à suivre :

1 - Écrivez, **dès à présent**, à mediatice@ut-capitole.fr en décrivant brièvement le contexte de votre projet.

2 - Dans les jours qui suivent, l'équipe TICEA vous contacte pour un entretien initial.

3 - Sélection et propositions en retour dans les semaines qui suivent.

4 - La réalisation sera prise en charge partiellement ou totalement par TICEA.

Information et démonstration en ligne sur <http://cours.ut-capitole.fr/solstice>.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous au 05 61 12 88 88.

VOCABULON

Serious game

Un *serious game* est une application informatique utilisant les modes de production et les technologies du jeu vidéo, mais à des fins de formation et d'apprentissage. Cette mise en situation ludique et progressive permet l'entraînement aux gestes techniques, ainsi qu'une meilleure compréhension et appropriation des concepts.

ACTU-LOGICIELLE

LibreOffice : la bureautique libre

La nouvelle alternative gratuite à Microsoft Office s'appelle LibreOffice. Cette suite bureautique *open source* permet, dans la lignée d'OpenOffice, de créer ou d'ouvrir des documents aux formats usuels (dont doc, ppt...) et de les modifier, à l'aide des fonctions standard : traitement de texte, tableur, présentation/diaporama, dessin, base de données. L'export au format pdf y est

intégré sous forme de simple bouton. Son plus par rapport à OpenOffice : Draw, le module de dessin vectoriel, dispose en standard d'une extension permettant de lire et de modifier les fichiers pdf. Découvrez sans tarder cet outil complet, accessible en téléchargement sur le site <http://fr.libreoffice.org>

TÉMOIGNAGE

Comment devenir un consomm'acteur ?

Marc Menou, maître de conférences en Sciences économiques



« Souhaitant capter l'attention des étudiants et développer leur capacité d'abstraction, j'ai initié l'année dernière un projet d'exercice interactif nommé ConsoGame. Mon intention : par le jeu, aider les étudiants à manipuler visuellement les notions d'utilité que j'enseigne en cours de microéconomie de L1 AES. Difficile à mettre en œuvre, la création de ce *serious game* a exigé l'étroite collaboration de pédagogues et de techniciens, parmi lesquels Julian Alvarez, chercheur et concepteur de *serious games*, l'entreprise IODE,

spécialisée dans la e-formation, et l'équipe TICEA d'UT1. Actuellement, le développement du projet fait l'objet d'un exercice d'étudiants en informatique du Centre universitaire J.F. Champollion d'Albi, qui examinent la possibilité d'intégrer un score global pour stimuler la motivation des participants. En attendant le produit final, un prototype disposant de quatre niveaux de complexité est déjà disponible sur « Mes cours en ligne » : <http://cours.univ-tlse1.fr/consogame>

WEBOSPHÈRE

MaJobAventure

Apprenez en douceur et de façon ludique les règles du droit du travail en jouant à MaJobAventure. Lancé par la CFDT de la Métallurgie, ce *serious game* fondé sur l'univers virtuel de l'entreprise AéroTaf est disponible gratuitement sur <http://www.majobaventure.fr> ... et sur Facebook !



La danse traditionnelle n'est pas morte !

Dites au revoir aux idées reçues : les danses traditionnelles n'ont pas pris une ride ! Avec 170 personnes au 1^{er} semestre, l'activité fait le plein à UT1. Venez renouer avec votre culture lors des bals traditionnels organisés par le DAPS !



À l'Université Toulouse 1 Capitole, le Département des activités physiques et sportives (DAPS) propose une option dédiée à l'apprentissage des danses traditionnelles.

Inhérente à l'homme, la danse est un langage international pour lequel chaque pays, chaque région, dispose de son dialecte. Cette spécificité, cette richesse, est un patrimoine partagé par et dans le monde entier.

Multigénérationnelle, la danse traditionnelle est le partage d'un patrimoine populaire. À UT1, 150 nationalités sont représentées, ce qui est une chance ! D'autant plus pour ce cours, qui compte cette année 8 nationalités différentes dans un demi-groupe d'une trentaine de personnes, et dans lequel les participants sont invités à partager leurs propres danses traditionnelles et ainsi étendre le répertoire de Dominique Pierre, leur professeur.



Bal traditionnel au gymnase de la Manufacture des Tabacs.

Pour pratiquer les danses enseignées, les élèves peuvent participer aux bals traditionnels organisés chaque mois par le DAPS. Animés et gratuits, ces bals sont ouverts à tous (administratifs, enseignants, étudiants), y compris à ceux qui ne « savent pas » danser. Il s'agit davantage d'un moment de partage que d'un apprentissage technique de la danse.

Pour les curieux, les cours reprennent à la rentrée scolaire 2012-2013, toujours, bien sûr, avec les bals traditionnels proposés tous les mois. N'hésitez pas à y faire un tour et, pourquoi pas, à participer !

Elodie Jambon

Danse avec l'intrus...

Attention ! L'intrus est parmi nous, vous, ils, elles... Tous ces jeunes des universités toulousaines qui expriment par leur gestuelle contemporaine comment l'intrus est arrivé là... Un travail chorégraphique mené par leur professeur d'université et orchestré par la compagnie professionnelle La Baraque.



Cette année, le projet interuniversitaire de danse contemporaine de l'Université de Toulouse a été orchestré par la compagnie La Baraque, dirigée par Élisabeth Martin Pradal

et composée de trois danseurs et deux musiciens (un accordéoniste et un tubiste).

Chaque groupe de danse contemporaine des trois universités de Toulouse et de l'Institut national polytechnique (INP) de Toulouse, qui réunit 7 grandes écoles toulousaines, a travaillé, chacun de son côté, sur le thème de l'intrus, puis ensemble avec la compagnie La Baraque. C'est la première fois qu'une telle représentation avait lieu ; elle s'est déroulée sur le campus d'UT1, dans la cour de la Manufacture des Tabacs.

La troupe du cours de danse contemporaine du DAPS d'UT1 est composée d'étudiants de tous niveaux de pratique. Cette expérience unique leur a permis d'être acteurs dans un spectacle sur un



La troupe de danse contemporaine d'UT1.

espace public : un beau moment de solidarité et de complicité.

Le but de ce projet est d'amener la danse contemporaine dans la rue, de la démocratiser, mais aussi d'ouvrir les esprits à la nouveauté, à la gaieté, à l'énergie, aux volumes que représentent ce type de danse.

Pour Marianne Audouy, professeure d'EPS, la danse est un prétexte pour apprendre à accepter son corps, à l'aimer, à le faire vivre, à le placer dans les relations aux autres quel que soit le domaine d'action, aussi bien dans son travail que dans la vie en général. Ce projet est une belle expérience pour répondre à ces finalités pédagogiques.

Elodie Jambon

Aide et Action :

les étudiants s'engagent

Les étudiants du M2 MADIC (Master Droit international et comparé) sont engagés au côté de l'association Aide et Action pour développer l'éducation à travers le monde. Pauline Bugat et Laura Verheyleweghen nous donnent quelques explications...

■ Le MADIC : un diplôme, trois parcours

Le MADIC (Master Droit international et comparé), enseigné en français et/ou en anglais selon le parcours, apporte aux futurs juristes les réflexes, méthodes et connaissances nécessaires à la compréhension et à la gestion des situations et des règles de droit dans le contexte international, tant en droit public qu'en droit privé. La formation permet également aux étudiants qui le souhaitent de passer un semestre dans l'une des universités partenaires.

Concernant les parcours, le MADIC offre aux étudiants diverses possibilités intégrant des objectifs communs : Parcours général, Parcours Dundee (LLM), et Parcours MINTEC (M2 International Economic Law).



De gauche à droite : Laura Verheyleweghen, Elsa Mehdizadeh et Pauline Bugat, étudiantes du MADIC, sur la place du Capitole pendant la Semaine de la solidarité internationale, le 12 novembre 2011.
Crédit photo : Nicolas Zurdo (étudiant MADIC)



■ « Qu'est-ce que Aide et Action ? »

« Aide et Action est une association internationale de développement qui s'est engagée, depuis sa création en 1981, à développer l'éducation pour tous par le biais d'actions de sensibilisation, d'accompagnement des populations, et de parrainage dans 25 pays. Reconnue d'utilité publique dès 2002 et agréée par l'Éducation nationale, elle lutte contre les freins à l'éducation afin de démontrer jour après jour que l'éducation est levier de développement humain. »

■ « Comment Aide et Action intervient-elle au sein d'UT1 ? »

« Au sein du MADIC, les étudiants participent aux actions et créent leurs propres événements de sensibilisation. Pour nous, c'est l'occasion de parler de

l'association ; pour l'association, l'occasion d'expliquer ses missions ; et pour vous, l'occasion de faire la différence... »

■ « Comment peut-on agir pour soutenir l'association ? »

« Vous pouvez agir en parrainant : ce mode d'action permet de suivre un projet éducatif ou la scolarité d'un enfant. La correspondance établie avec votre filleul – devenu ainsi ambassadeur de sa classe – ou avec la communauté éducative permet de créer un lien de solidarité avec les acteurs sur le terrain, et concrétise votre engagement au financement des projets développés par l'association. »

Contact :

Aide et Action
53 Bld de Charonne
75545 Paris Cedex 11

Tél. : 01 55 25 70 00 - www.aide-action.org



La formation documentaire au service Formation continue



La collaboration entre le service Formation continue, validation des acquis et apprentissage (FCV2A) et les bibliothèques (Service commun de la documentation) passe par la formation documentaire des stagiaires. Ne pouvant que rarement étudier sur place, ceux-ci doivent repérer efficacement la documentation dont ils ont besoin et, si possible, à distance. C'est pourquoi des séances de formation aux ressources numériques sont régulièrement assurées par les bibliothèques à destination de ce public, à la demande du service Formation continue. Ces présentations visent à faire gagner du temps aux stagiaires, en les renseignant sur les modalités d'accès aux ressources et sur les

différents services à distance, et en les formant à l'utilisation des catalogues et des bases de données en lien avec leurs enseignements.

Les bibliothèques envisagent également de proposer des modules « stratégies de recherche d'information » au catalogue de la formation continue, pour répondre de façon claire et adaptée aux éventuelles sollicitations d'organismes extérieurs à l'université. En effet, l'acquisition de compétences informationnelles (*information literacy*) est devenue une composante à part entière de la formation tout au long de la vie. Les bibliothécaires sont ainsi mobilisés pour apporter leur savoir-faire à la réalisation de cet objectif.

L'équipe
des bibliothèques

OFFRES DE SERVICES | BIBLIOTHÈQUES



Les bibliothèques au service de la recherche



C'est le thème qui a été développé lors du Conseil scientifique du 19 mars dernier par Bruno Van Dooren, directeur des bibliothèques et de la documentation. Dans son intervention, il a détaillé les services offerts par les bibliothèques universitaires aux chercheurs et enseignants-chercheurs d'UT1 Capitole : emprunt de documents et accès distant aux ressources numériques, possibilité d'obtenir des ouvrages et des articles conservés par d'autres bibliothèques, mais aussi aide à la recherche documentaire

sur profil, présentation de bases de données spécialisées, mise en valeur des publications des chercheurs de l'établissement, etc.

Pour permettre aux bibliothèques de remplir leur mission de soutien à la recherche dans un contexte d'augmentation des coûts de l'information scientifique, le président Bruno Sire a invité les chercheurs à inscrire une ligne Documentation dans tous les programmes de réponse aux différents appels d'offres (européens, régionaux, thématiques, etc.).

Une nouvelle ressource documentaire en ligne



Généralis, base de données bibliographiques pluridisciplinaire éditée par *Indexpresse*, est désormais accessible aux étudiants et enseignants d'UT1 Capitole. Elle propose des résumés et des références d'articles issus de l'analyse de 200 revues et magazines de langue française, couvrant tous les domaines de la connaissance : arts, actualité générale et culturelle, économie, éducation, histoire, géographie, informatique, littérature, écologie, politique et

relations internationales, santé, sciences, sciences humaines, sport, vie quotidienne.

Généralis est accessible sur le campus et à distance via :

- *le Portail des ressources numériques* sur les pages Web des bibliothèques, rubrique *Bases de données multidisciplinaires* ;
- *Mon espace*, Environnement Numérique de Travail, rubrique : *Consulter* puis *Bibliothèque en ligne*.

Magali Perbost,
Conservateur des
bibliothèques,
SCD

APPEL À PROJETS ÉTUDIANT



Proposez-nous vos projets
les plus fous et produisez-vous
pour la Semaine de l'Étudiant
en Octobre 2012

- > Date limite de dépôt des dossiers :
le 31 mai 2012
- > Remplissez le dossier d'inscription sur :
www.univ-toulouse.fr/appel-a-projets
- > Retrouvez-nous sur 

